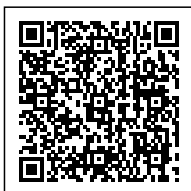


# LES SITES BCP-PATRIMOINE.COM - MILLEBCP.COM - BCPGESTION.COM - MILLENIUMBANQUE.COM - GESTION-MILLENIUM.COM

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Les sites proposent comme beaucoup d'autre un placement dans les livrets. Les taux proposés sont impressionnants. Il n'est pas possible d'avoir un tel rendement. Il s'agit de clones frauduleux de la banque portugaise millennium. Ce n'est pas la première fois que cela arrive.... Vous trouverez ci-dessous des enquêtes publiées dans le passé.

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-bcp-privatebank-com/>

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/banque-millennium-les-clones-frauduleux-millennium-eu-com-millennium-europe-com/>

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-bcpmillennium-com-capitalcreditunion-com/>

Il est à noter que cette arnaque concerne un nombre très important de banques victimes du vol de leur nom. Une page centralisatrice est consultable avec le lien ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-nouvelle-page-de-synthese/>

## **Les sites internet**

### **Le site gestion-millennium.com**

Il a été créé le 11/07/2025. Nous publions le whois :

### **Le site milleniumbanque.com**

Il a été créé le 11/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/milleniumbanque.com>

### **Le bcpgestion.com**

Il a été créé le 29/07/2024. nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bcpgestion.com>

### **Le site millebcp.com**

Il a été créé le 29/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/millebcp.com>

### **Le site bcp-patrimoine.com**

Il a été créé le 14/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bcp-patrimoine.com>

## **Nos recherches**

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Il est à noter que le site millebcp.com est cité dans une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/772430/all#comment-1489749>

## Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 89 26 13 05

IL s'inscrit dans une série intéressante :

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| ltee.fr                         | 01 89 26 10 70 |
| kaufmanbroadilip.com            | 01 89 26 10 70 |
| societe-immobiliere-coligny.com | 01 89 26 13 03 |
| bcp-patrimoine.com              | 01 89 26 13 05 |

Le numéro 07 43 13 31 75

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/789805>

## Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Gérard TURPIN
- Mme Sylvie DESCHAMPS

## Les produits

Il est proposé d'investir dans un livret avec des comptes à terme. Nous avons extrait de la plaquette envoyée aux potentielles victimes publiée ci-dessous les intérêts proposés :

- Livret Épargne disponible : 5.79% net
- Livret Épargne bloqué 12 mois : 6.49% net
- Livret Épargne bloqué 24 mois : 7.07% net
- Livret Épargne bloqué 60 mois : 7.75% net
- Livret Épargne bloqué 120 mois : 8.89% net

[La-plaquette-du-site-bcp-patrimoine.pdf](#)

## Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la banque portugaise. Nous communiquons le lien vers le VRAI SITE

<https://www.banquebcp.fr/particuliers/mbp-comptes-portugal.aspx>

Le site bcpgestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 16/09/2024.

Le site milleniumbanque.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 05/08/2025.

Le site gestion-millenum.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 22/09/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

## **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

